



PUSSIGNY

LE JOURNAL 2014



Carte d'identité de Pussigny



<i>Population :</i>	<i>185 habitants à la réévaluation de 2014</i>
<i>Superficie :</i>	<i>848 hectares</i>
<i>Altitude :</i>	<i>46 mètres</i>
<i>Situation géographique :</i>	<i>54 kilomètres au sud de Tours (50 minutes) échangeur autoroutier Ste Maure de Touraine 15 mn Gare SNCF de Port de Piles</i>
<i>Administration :</i>	<i>Arrondissement de Chinon Canton de Ste Maure de Touraine Communauté Communes Sainte Maure de Touraine</i>



mairie.pussigny@wanadoo.fr

<i>Secrétaire de mairie :</i>	<i>Marie-Hélène HERBELIN</i>
<i>Employés communaux :</i>	<i>Serge SEMUR et Valérie GOURBILLON</i>
<i>Horaires d'ouverture de la mairie :</i>	<i>lundi de 13h à 18h mercredi de 9h à 12h vendredi de 9h à 12h</i>
<i>Enseignement scolaire :</i>	<i>RPI</i>
<i>Ecole maternelle :</i>	<i>Nouâtre</i>
<i>Ecole primaire :</i>	<i>Maillé et Marcilly</i>
<i>Collège :</i>	<i>Patrick BAUDRY Nouâtre</i>

<i>Associations :</i>	<i>La chasse Le comité des fêtes Les Pussifolies Les Jardins de Pussigny</i>
-----------------------	--

Les entreprises installées sur la commune :

<i>M. BRUNET</i>	<i>taille de pierre - maçonnerie Site : brunetpussigny.blogspot.com</i>
<i>M. PELE</i>	<i>travaux agricoles</i>
<i>M. SAVATIER</i>	<i>diagnostic immobilier</i>
<i>Mme ARNAULT</i>	<i>ATOUT COURS-ATOUT LIVRES</i>

Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	<i>2</i>
<i>Les délibérations</i>	<i>3</i>
<i>Elections municipales</i>	<i>6</i>
<i>Infos syndicats-associations</i>	<i>7</i>
<i>Chez nos voisins</i>	<i>12</i>
<i>La culture en milieu rural</i>	<i>13</i>
<i>Les Pussifolies</i>	<i>14</i>
<i>Grouet</i>	<i>16</i>
<i>Comité des fêtes</i>	<i>18</i>
<i>Les numéros utiles</i>	<i>20</i>

LE MOT DU MAIRE

2013 se termine dans une ambiance plutôt morose ; le monde traverse des crises qui rendent le quotidien difficile et incertain.

A Pussigny, nous devons supporter, difficilement parfois, la boue et le bruit générés par les travaux de construction de la LGV. Notre réseau routier souffre également, les routes ressemblent souvent à des pistes...



Dans ce domaine nous avons poursuivi le programme d'entretien prévu depuis plusieurs années ; c'est un nouveau tronçon de la route de Pisse-Loup qui a été réalisé et la route de la Caudière à la Chasseigne.

En ce qui concerne les travaux logement/mairie, ils ont débuté en mai pour se terminer en janvier 2014. Le logement communal a été agrandi et pourra accueillir une famille nombreuse !



La mairie installée dans la salle des fêtes depuis septembre va réintégrer ses murs fin janvier, elle répond maintenant aux normes permettant d'accueillir les personnes à mobilité réduite. Vous pourrez visiter ces nouveaux locaux lors d'une « porte ouverte » dont la date n'est pas encore définie.



Il reste maintenant à aménager la cour et le terrain ; le projet est à l'étude.

Pour information, dans quelques mois il sera interdit d'utiliser des produits désherbants sur toutes les surfaces en pente et à moins d'un mètre des caniveaux.

Le hameau de Sauvage est entièrement concerné par cette mesure ainsi que les rues des Bas-Jardins et Saint-Clair... Nous allons tester d'autres moyens de se débarrasser des « mauvaises herbes ».

Une des méthodes pourrait être...la binette !

Je vous souhaite à tous une excellente et sportive année 2014 !

Dominique Brunet

Moulin Berteau



PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 4mars 2013 :

- Entreprises retenues pour l'aménagement d'un logement locatif
- Entreprises retenues pour l'aménagement de la mairie et des sanitaires de la salle des fêtes
- Acceptation du changement d'adresse du siège social du S.I.E.P. Val de Vienne

Séance du 12 mars 2013 :

- Attribution d'une subvention « Comice Agricole » à hauteur de 0.10 € par habitant de la commune soit 20 euros
- Attribution d'une subvention (Les Pussifolies : 200 €)
- Attribution d'une participation financière au Fonds de Solidarité pour le logement établie sur la base de 0.25 € par habitant
- Semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$ Rythmes scolaires pour l'année scolaire 2013-2014 (6 pour 2013, 1 pour 2014, 2 abstentions)
- Attribution d'une subvention au Centre de Loisirs de Nouatre (participation au financement à hauteur de 8 euros par journée et par enfant pour l'année 2013) , le Conseil Municipal bloque sa participation maximum à 600 euros pour l'année quel que soit le nombre d'enfants inscrits.
- Augmentation de 1% les trois taxes directes locales, à savoir :
 - Taxe habitation : 9.04 %
 - Foncier bâti : 13.76 %
 - Foncier non bâti : 38.52 %

Séance du 02 avril 2013 :

- Approbation des Comptes de Gestion 2012
- Approbation Compte Administratif 2012

<u>Commune</u>	excédent de fonctionnement :	245 256.00 €
	déficit d'investissement :	38 742.97 €
<u>Assainissement</u>	excédent de fonctionnement :	6 563.15 €
	déficit d'investissement :	4 873.19 €

- Affectation des résultats

<u>Commune</u>	compte 1068	besoin de financement investissement :	245 256.00 €
<u>Assainissement</u>	compte 1068	besoin de financement investissement :	5873.19 €
	compte 002	excédent reporté fonctionnement :	689.96 €



Séance du 22 avril 2013 :

- Représentativité de la commune de PUSSIGNY à la Communauté de Communes : 2 délégués

Séance du 27 mai 2013 :

- Avis favorable à la demande formulée par le S.I.A.E.P. de la Source de la Crosse sollicitant la mise à l'enquête des périmètres de protection du forage « La Proutière » à Pussigny
- Avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter un site de carrière à Nouatre déposée par la Société SOGRACO
- Approbation de l'adhésion de la commune du Grand Pressigny et du transfert du passif, de l'actif et de la trésorerie du budget eau de cette même commune au SMAEP
- Attribution d'une subvention à l'Association pour le Mémorial des Combattants Tombes en AFN (50 euros)
- Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de Sainte-Maure de Touraine au titre des fonds de concours pour les travaux d'entretien du patrimoine communal : réfection de la toiture d'un bâtiment communal, création de fossés et pour l'achat de tables de pique-nique, bancs pour l'aménagement des bords de Vienne
- Demande de subvention auprès de la Communauté de Communes de Sainte-Maure de Touraine au titre des fonds de concours pour des travaux de voirie : entretien et aménagement des chaussées sur la commune

Séance du 24 juin 2013 :

- Attribution d'une subvention aux associations locales : Comité des Fêtes : 580 €, la Chasse : 100 €
- Attribution d'une subvention 2013 au Centre de Loisirs Sainte- Maure de Touraine : 8 euros par journée et par enfant pour l'année 2013 ; et bloquer la participation de la commune maximum à 600 euros pour l'année quel que soit le nombre d'enfants inscrits,
- Accord pour renouvellement de l'adhésion de la commune au FLES (Fonds local emploi solidarité) à la somme de 50 €

Séance du 16 septembre 2013 :

- Approbation de la révision des statuts relative à la prise de compétence protection et mise en valeur de l'environnement et à la prise de compétence ALSH (accueil loisirs sans hébergement) et actions jeunes par la Communauté de Communes,
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges concernant la compétence ALSH-actions jeunes ;
- Approbation des termes de la convention cadre avec le PNR Loire Anjou Touraine
- Renouvellement contrat SEGILOG (prestataire informatique)

Le bourg



Séance du 22 octobre 2013 :

- Accepte un chèque concernant l'entretien de la propriété BITOUT d'un montant de 220 euros du notaire chargé de la succession. Ce chèque correspond au règlement d'un procès verbal de constat dressé au 9 rue des Bas Jardins par Me MATIGNON, huissier de justice
- Accord pour la vente des deux portes d'entrée de la mairie (avant travaux)
- Acceptation du devis du Syndicat d'Eau de Descartes, le Syndicat propose de prendre en charge la facturation « assainissement » pour un montant de 1.00 euros HT par branchement soit 1.20 euros TTC
- Acceptation de l'accord de principe concernant la demande de M. GUILLET mais refuse l'échange proposé par celui-ci.

Séance du 03 décembre 2013 :

- Attribution de l'indemnité d'administration et de technicité aux adjoints technique et administratif

Séance du 23 décembre 2013 :

- Demande d'une subvention auprès de l'Etat (DETR) dans le cadre de l'opération création place de stationnement pour personnes à mobilité réduite, aménagement des espaces verts extérieurs de la mairie-logement-salle des fêtes

L'Etat simplifie vos démarches - **INFOS**

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

[http : //www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

[http : //www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



La Guérivière



ÉLECTIONS MUNICIPALES des 23 et 30 MARS 2014

Vous êtes électeur dans une commune de moins de 1 000 habitants

Les électeurs devront désormais présenter à la fois leur carte d'électeur et un titre d'identité.

Les candidatures peuvent être isolées ou groupées sur une ou des listes. Elles seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Le scrutin (plurinominal majoritaire) **ne change pas**. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, et non par liste.

Vous pouvez toujours « panacher » les listes, rayer le nom d'un candidat, mais si vous ajoutez le nom d'une personne qui n'est pas candidate, cette voix n'est pas comptabilisée (en effet, tout candidat doit désormais déclarer sa candidature).

Au second tour, seuls des candidats présents au 1^{er} tour peuvent se présenter, sauf si le nombre des candidats du 1^{er} tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

Votre bulletin de vote sera pris en compte, quel que soit le nombre de candidats. Mais **les noms des personnes qui ne sont pas candidates et ceux des candidats surnuméraires** (c'est à dire qui figurent en fin de liste, au-delà du nombre de sièges à pourvoir) **ne seront pas décomptés**.

Les conseillers municipaux qui seront élus éliront le maire et les adjoints.

Les membres du conseil municipal seront classés dans l'ordre du « tableau » officiel : le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux. Les adjoints prendront rang selon l'ordre de leur élection. Les conseillers municipaux prennent rang par ancienneté de leur élection depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal..

Ce « tableau du conseil municipal » fixe l'ordre de désignation des représentants de la commune au conseil communautaire (conseillers communautaires), organe délibérant de la communauté de communes dont fait partie la commune.

Si la commune ne dispose que d'un seul siège au conseil communautaire, un conseiller communautaire suppléant est désigné : c'est le deuxième membre du conseil municipal dans l'ordre du tableau (soit le 1^{er} Adjoint).

Liste des titres d'identité autorisés

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la Société nationale des chemins de fer
- Permis de conduire

LES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES

non munis de l'une des pièces indiquées ci-dessus ne seront pas admis à prendre part au scrutin



A.S.E.P.T

Association Services Emplois Pour Tous

77, avenue du Général de Gaulle

Les Passerelles

37800 - Ste Maure de Touraine

Tel : 02 47 65 67 50 - Fax : 02 47 65 54 30

E-mail : asept.saintemaure@orange.fr

Du lundi au vendredi 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

Permanence à La Maison des Services

Locaux de la CCB 14 route de Chinon

37220 - Panzoult Tel : 06 33 64 58 70

Les lundis après-midi 14 h à 17 h

L'A.S.E.P.T. a pour vocation :

- de mettre à disposition de **particuliers, d'entreprises, de collectivités locales, d'associations, d'agriculteurs, des personnes en recherche d'emploi, motivées**, afin de faciliter leur retour à l'emploi.
- d'assurer l'accueil, le suivi et l'accompagnement des **salariés** mis à disposition, en vue de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

Un simple appel téléphonique suffit pour nous passer commande... Et une réponse est assurée sous 48 heures !

Ainsi, l'A.S.E.P.T., en sa qualité d'employeur, assure toutes les formalités administratives

liées à l'exercice des contrats (déclaration du salarié, fiche de paie, contrats...).

Les services proposés sont :



- Travaux ménagers
- Repassage
- Petits travaux de couture
- Nettoyage de locaux
- Préparation des repas
- Petits déménagements
- Travaux de jardinage
- Manutention
- Garde d'enfants + 3 ans
- Surveillance habitation
- Aide à la peinture
- Aide à la tapisserie
- Aide à la maçonnerie etc.



Grâce à l'Agrément Service à la personne des avantages économiques sont accordés dans le cadre des emplois familiaux.

En contactant l'A.S.E.P.T., vous effectuez un **geste citoyen**, en permettant à un demandeur d'emploi de retrouver une activité rémunérée, une dignité, des droits et des liens sociaux.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le 02 47 65 67 50.

Secrétaire chargée d'accueil : Sylvie POTIER

Conseillère en Insertion Professionnelle :

Nathalie RAPICAULT

LA CHASSE

Comme chaque année les chasseurs remercient les propriétaires qui leur permettent d'exercer leur passion et la commune pour la subvention.

L'arrivée de la LGV a entraîné une perte de surface (notamment sur le secteur de Grouet) une importante diminution d'oiseaux a été constatée. Le territoire se divise en 3 parties maintenant.

A l'approche de nouvel an nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'an 2014.

Bien amicalement - Le vice-président Alain Revéreau



*Chemin de la
rivière*



Présence Verte : La téléassistance, la domotique

Service disponible 24h/24 et 7j/7

La téléassistance à domicile



Le fonctionnement est très simple. Un équipement composé d'un transmetteur est d'un déclencheur est installé au domicile de l'abonné.

Par simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, l'alarme est transmise à la centrale d'écoute de Présence Verte qui envoie immédiatement les secours adaptés.

Lorsque l'utilisation d'un déclencheur classique est inadaptée, des déclencheurs spécifiques sont disponibles sans majoration de tarif (déclencheur à effleurement, à écrasement, au souffle, détecteur de chute lourde). La location d'un déclencheur supplémentaire est également possible.

Des aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général (APA), les caisses de retraite, et les communes.

Les conseillers Présence Verte sont là pour renseigner et aider les abonnés à accomplir les démarches pour en bénéficier.

L'association Présence Verte Touraine est déclarée « Services à la personne ». Les abonnés imposables sur les revenus peuvent bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt correspondant à 50% des sommes versées (selon dispositions fiscales en vigueur).

Le contrat prend effet le jour de l'installation et se renouvelle par tacite reconduction.

Le contrat peut être résilié, sans frais, à tout moment par simple lettre quel que soit le motif.

La téléassistance mobile



La téléassistance mobile est un complément à la téléassistance à domicile. Elle est plus particulièrement destinée à des travailleurs isolés évoluant dans un contexte à risques ou à des personnes pratiquant des loisirs en solo.

L'abonné est équipé d'un appareil lui permettant, 24h/24, de lancer une alarme à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de besoin.

La centrale d'écoute géolocalise immédiatement l'abonné et envoie sur place les secours adaptés. Ce service est disponible en France

La domotique

▣ Les détecteurs de fumée

▣ Les détecteurs de monoxyde de carbone

Dans le cadre du Décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011, l'installation de détecteurs de fumée normalisés est obligatoire dans tous les lieux d'habitation, avant le 08 mars 2015.

Présence Verte propose à ses abonnés l'installation de détecteurs communicants.



A la différence des détecteurs classiques que l'on peut trouver dans le commerce, les détecteurs installés par les conseillers Présence Verte sont associés au transmetteur et permettent ainsi, de lancer une alarme à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de déclenchement du matériel. Toutes personnes, même les plus fragilisées, à mobilité réduite, mal entendant ou mal voyantes sont sécurisées et rassurées par ce fonctionnement qui leur garantit un secours immédiat.

▣ Le balisage lumineux

Recommandé par les professionnels de santé et du maintien à domicile, le balisage lumineux est un réel outil de prévention des chutes.



Dans l'obscurité et dans les espaces parfois encombrés, le balisage lumineux contribue à rassurer la personne lors de ses déplacements nocturnes.

Grâce au détecteur de mouvement installé à environ 30 cm du sol, la personne qui s'assoit au bord du lit déclenche automatiquement l'allumage de la lumière habituelle et rassurante de sa chambre.

Ces détecteurs de mouvement radio peuvent également être installés sur le parcours (chambre, couloir, toilettes) permettant un balisage complet et une sécurisation totale de la personne.

Agence de Tours 31 rue Michelet - 37000 TOURS - 02 47 31 61 96

www.presenceverte.fr



C.A.U.E.**DES CONSEILS ARCHITECTURAUX GRATUITS**

Le C.A.U.E. Touraine, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre et Loire, créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977, a débuté ses fonctions le 1er octobre 2010 et a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il conseille les élus et les particuliers, sensibilise les professionnels et les publics scolaires.

Conseils pour les particuliers

Le CAUE Touraine conseille gratuitement les particuliers dans leurs projets de construction. Vous souhaitez construire, aménager, acheter un terrain, une maison, réaliser une extension, réhabiliter un bâtiment, édifier une clôture ; avant de vous engager, avant les premiers croquis, profitez des conseils d'un professionnel. Les conseillers du CAUE vous informent, vous conseillent, vous orientent dans votre projet. Des professionnels, architectes, urbanistes, vous reçoivent gratuitement les mercredis et vendredis sur rendez-vous, à Tours. Le CAUE ne réalise pas de plans.



C.A.U.E. Touraine - 45 rue Bernard Palissy - 37000 TOURS.

Tél : 02.47.31.13.40. Mél : caue37@caue37.fr

Visitez notre site internet : www.caue37.fr



**ACCUEILS DE LOISIRS
vacances d'hiver 2014
du 24 février au 7 mars**

**ALSH SAINTE MAURE DE
TOURAINE**

- **Maternel (3 – 6 ans)**
Ecole maternelle Charles Perrault
- **Primaire (6 – 11 ans)**
Ecole primaire Voltaire

ALSH SAINT EPAIN

- **Maternel - Primaire (3 – 11 ans)**
10 rue de la Prévôté

A.L.S.H.

La Communauté de Communes vient de prendre la compétence ALSH.

Les ALSH de Ste Maure et St Epain sont ouverts les mercredis, pendant les petites vacances de février et de Pâques ainsi que pour les grandes vacances du 7 juillet au 8 août 2014.

Le centre de Nouâtre ouvrira le mercredi 2 avril et fonctionnera à compter de cette date sur les mêmes périodes et dans les mêmes conditions que les autres structures.

Afin de permettre aux familles de Nouâtre et des autres communes du sud de notre territoire de bénéficier d'un service d'accueil pendant les vacances de février, des places supplémentaires seront ouvertes sur les ALSH de Ste Maure.

Par ailleurs, pour faciliter les inscriptions, des permanences spécifiques seront organisées sur la commune de Nouâtre les 5 et 12 février de 9h30 à 12h00.

INSCRIPTION**Du lundi 03 au vendredi 14 février**

Pour les habitants des communes de la Communauté de Communes de Sainte-Maure

Au service Enfance Jeunesse - 02 47 65 63 15

Espace Theuriot - Avenue du Général de Gaulle - Sainte Maure

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
matin	9h – 12h15		9h30 – 12h00 Permanences Nouâtre	Fermé	9h – 12h15
après midi	14h – 17h15		14h30 – 17h15 Permanences St Epain		13h30 – 17h

Du lundi 10 au vendredi 14 février

Pour les habitants hors Communauté de Communes de Sainte-Maure

Les dossiers d'inscription et les règlements intérieurs sont disponibles sur

- Au secrétariat, espace Theuriot – avenue du Général de Gaulle à Ste Maure
- sur les lieux d'accueil
- ou par Email sur demande : secretariatals@cc-saintemauredetouraine.fr

Pour remplir ce dossier, munissez-vous des documents suivants :

- carnet de santé de l'enfant
- n° de sécurité sociale concernant l'enfant
- attestation assurance responsabilité civile extrascolaire et individuelle accident
- justificatif de la CAF ou de la MSA comportant votre numéro d'allocation afin de définir votre quotient familial

Les programmes sont disponibles sur les lieux d'accueil auprès des directeurs

*Vangault*

SIEIL

LE SIEIL vous appartient



Le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, naît en **1937** de la volonté des maires du département de s'unir pour assurer pleinement leur mission de service public de la distribution d'électricité.

Le SIEIL est un établissement public de coopération intercommunal, **composé de toutes les communes du département** (à l'exception de Tours), géré par un comité syndical regroupant les délégués des collectivités adhérentes et un bureau, adhérent à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Le SIEIL est principalement chargé de **développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité**, dont l'exploitation est confiée, aux termes d'un cahier des charges, au **concessionnaire ERDF**, dont il contrôle en permanence l'activité.

Outre l'électricité, le SIEIL a étendu la gamme de ses compétences à la **distribution de gaz, la gestion de l'éclairage public, la cartographie numérisée et, aujourd'hui, les énergies renouvelables**. Il s'agit de compétences dites « à la carte », au choix des communes adhérentes.

2013 a été marquée par la **montée en puissance du service Eclairage Public**. Cette nouvelle compétence du SIEIL s'inscrit dans une démarche volontariste de maîtrise de la demande d'énergie et de sécurisation des réseaux. En effet, les 98 communes ayant transféré leur compétence éclairage public au SIEIL ont compris qu'elles avaient tout à y gagner : des économies substantielles sur leur facture de maintenance et un engagement vers le développement durable.

L'Etat a fait du développement des véhicules « décarbonés » une des priorités de sa politique de réduction des gaz à effet de serre. La loi « Grenelle 2 » prévoit en effet la **multiplication des points d'alimentation des véhicules électriques et hybrides**, tandis qu'au niveau local un plan d'action pour la croissance verte a été établi en septembre 2010 par le Préfet d'Indre-et-Loire. Ce dernier a demandé au SIEIL **d'assurer le déploiement des bornes de recharge électrique**.

Après enquête auprès des communes adhérentes au Syndicat, le SIEIL a décidé d'installer une centaine de bornes sur l'ensemble du département. Dans un second temps, les zones d'activité seront également investies. **A terme, 276 bornes devraient ainsi mailler le territoire**, sur des sites propices aux déplacements.

En effet, l'autonomie des véhicules électriques proposée actuellement par les constructeurs peut parfaitement convenir à des usages urbains ou péri-urbains, voire à des déplacements raisonnables entre l'habitation et le lieu de travail.

*Le petit
Bois Simon*



SIEIL (suite)

Les bornes peuvent accueillir deux véhicules simultanément et sont compatibles avec tout type de véhicule électrique. **L'accès au réseau s'effectue via une carte, délivrée par le SIEIL** et la recharge est gratuite durant les deux premières années.



EneRSIEIL, pour développer les énergies renouvelables

Le SIEIL a créé en 2012 EneRSIEIL, société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) destinée à favoriser le développement des énergies nouvelles et la maîtrise de la demande d'énergie.

En 2013, EneRSIEIL va ainsi concrétiser plusieurs projets locaux de production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable (cogénération, méthanisation, photovoltaïque, hydroélectricité...).

SIEIL (Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire)

12 - 14, rue Blaise Pascal

BP 51314

37013 Tours cedex 1

Téléphone : 02 47 31 68 68

INFO DE LA CAF

La CAF offre un nouveau service !

› Depuis le 6 décembre, tous les allocataires de la CAF peuvent dialoguer avec un technicien par Visio guichet. Toutes les questions sont traitées instantanément. Cette nouvelle technologique compense largement l'absence d'une présence physique.



Une permanence est tenue tous les vendredis de 9h00 à 11h30, Bât Relais Emploi et Service Public aux Passerelles.

Un RDV doit être obligatoirement pris par un des moyens suivants :

- sur **caf.fr** ;
- en appelant le **0 810 25 37 10** ;
- en vous rendant auprès de la **MILE, Relais Emploi et Service Public**, aux Passerelles, 77 av. du Général de Gaulle à Sainte-Maure-de-Touraine (tél. : 02 47 65 52 85)



Château d'eau

Chez nos voisins « Fête de l'agriculture »



Le samedi 31 aout 2013, s'est déroulée sur la commune de Ports au lieu dit « la Pommeraie » au nord ouest de Pussigny, la fête de l'agriculture d'Indre et Loire.

Cette manifestation a été organisée par « les jeunes agriculteurs » du canton de Sainte Maure de Touraine, présidés par Vincent Vermelen.

Trente hectares ont été nécessaires, dix pour le parking et vingt pour la fête :



- ♦ un concours de labour avec des tracteurs et motoculteurs
- ♦ une exposition de matériel agricole importante
- ♦ un carrousel
- ♦ des produits fermiers locaux
- ♦ de nombreux exposants et organisations professionnelles
- ♦ et le fameux mois-batt-cross

Cette fête s'est déroulée sur la journée et a demandé six mois de préparation dont 15 jours de mise en place et rangement

Plus de trois mille personnes (estimation organisateurs) ont répondu présent puisque vers quinze heures le parking comptait près de sept cent cinquante voitures.



Dans la journée, laboureurs, démonstrateurs de matériel et course de moissonneuses ont fait l'animation. Pendant ce temps cuisaient à la broche dix cochons pour le soir car huit cent repas allaient être servis.

Cette fête réussie a été organisée par des jeunes bénévoles du canton épaulés par le CDJA (*Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs*), la famille Rideau et leurs voisins.



Nous retrouverons ces jeunes lors du Comice de Sainte Maure de Touraine en 2014.

Ils méritent un grand bravo pour cette journée réussie et ils nous prouvent qu'il y a encore des jeunes dynamiques et responsables. Merci

Jean-François Gourbillon

Moulin Berteau



SAISON CULTURELLE 2014

Samedi 18 janvier à 20h30

Salle des fêtes, Sainte-Maure de Touraine

Hubert au miroir

Théâtre contemporain Collectif Râ

Samedi 15 février à 20h30

Pôle culturel, Antogny-le Tillac

Parcours croisés danse contemporaine pièce
pour 2 danseuses et un musicien-Cie du Labo



Dimanche 9 mars à 17h

Salle des fêtes, Sainte-Maure de Touraine

Comment moi je ?

théâtre d'objets marionnettes-Cie Tourneboulé

Dimanche 11 mai à 20h30

Salle des Lisses, Sainte-Catherine de Fierbois

Dansong

danse contemporaine Lionel Damei

Vendredi 28 mars à 20h30

Salle des fêtes, Noyant de Touraine

Le salut d'un poisson

chanson de Clément Bertrand

Dimanche 8 juin à partir de 10h

Les Pussifolies à Pussigny 6^{ème} salon du grand
format

Zinzin compagnie 25 watts (théâtre d'objets et
marionnettes) 14 à 16 h

Mercredi 9 avril et mercredi 11 juin à 18h

Lieu non défini

Lectures Cie Möbius Band

Tous les lundis et vendredis de mai à juillet

Personnes âgées hébergées à l'hôpital de Sainte-
Maure de Touraine

Ouvre-moi ta porte

musique, chant par le théâtre de la Jeune Plume

Samedi 12 avril à 20h30

Pôle culturel, Antogny-le Tillac

Le débit de pain

théâtre contemporain-Cie 21

Samedi 6 septembre après-midi et soirée

Sainte-Catherine de Fierbois

Festival de la Pucelle musiques actuelles : rock,
reggae, blues, jazz-world ...

Vendredi 18 avril à 20h30

Salle des fêtes, Sainte-Maure de Touraine

Les distraits théâtre contemporain

Juan Pablo Miño-La Caravelle-théâtre

Pour tous ces spectacles, il est **vivement recom-**
mandé de réserver votre place, en nous
contactant au 02.47.65.34.39 ou par mail à
culture@cc-saintemauredetouraine.fr



Le Bois Rond

les Pussifolies

5ème édition du concours du grand format...

Une météo chaotique mais toujours plus de monde !
Des oeuvres étonnantes, touchantes, délirantes ...qui ont amené de nombreux visiteurs tout l'été dans les rues de Pussigny.

Les gagnants sont :

**1er prix et
prix du public**
Grégory Cortécero



2ème prix
Patrice Baffou

3ème prix
Régis Faytre



*La Vienne
et ses reflets*



LES PUSSIFOLIES

**Rendez-vous
le 08 juin 2014 pour la 6ème édition.**

Venez nombreux !



Un grand merci à tous ceux contribuant à la réussite de cette manifestation, bénévoles, propriétaires de murs, propriétaires de terrain pour le parking, ...



Expo Jean Chauvassagne

En mai, le « Bistrot » a accueilli les oeuvres de Jean Chauvassagne, artiste peintre d'Antigny le Tillac.

Ses toiles au style original, qui donnent libre-cours à l'imagination, ne laissent personne indifférent.



Jean Chauvassagne nous a hélas quitté en décembre dernier.

Groupe vocal « AD LIBITUM »

Le 18 mai, le groupe vocal « AD LIBITUM » avec son répertoire « Chants du monde et Chants sacrés » s'est installé dans l'église pour la deuxième année. Une bien agréable soirée ...



La Caudière

J'ai grandi à « Grouet » . . .



Pour ma sœur
et moi = Grouet; c'était là tous nos souvenirs
d'enfants.

Grouet, était une ancienne ferme, bâtie en
Tuffeau, adossée au coteau de la Chapelle -
de 1933 à 1945; nos parents y
étaient fermiers.

Hiver comme été, c'était
pour eux des journées laborieuses.
Petite ferme; Desservie par des chemins
de terre; qui, par temps de pluie se
transformaient en véritable boue.

L'électricité n'était installée que
dans la cuisine; (plus tard elle l'a été dans
la chambre, nous avions une lampe à gaz, lampe à pétrole).

Dans la cuisine, la cheminée
était allumée tout l'hiver, pour cuire
la soupe dans la marmite.

C'était, là, aussi, au coin du feu,
que nous aimions apprendre nos leçons,
près des tisons, installées sur notre petit
banc; que papa nous avait fait.)

On oublie pas, l'image de cette
cheminée: où on aimait se blottir.



- Il fallait traverser la cour, pour
aller dans la chambre, plus bas;
De notre lit, nous écoutions la
chaudette et aussi le vent qui soufflait
fort, dans cette vallée plantée de saules
et de magnifiques peupliers.
(Nous étions bercés par ces bruits
familiers .)



La Vienne
et ses reflets



7. Grouët; il y a toujours eu de l'eau, à la source de la Fontaine; (eau potable) au bras du jardin;

Cette source alimentait la fosse tout en bras). Citerne pour les annuaux. et l'avenir.

Son trop plein, d'eau claire se déversait doucement sur le passage à gué, en coulant vers le ruisseau qui bordait les prés.

- Sur ce passage à gué, on pouvait admirer le vol dansant de jolis papillons bleus, qui se posaient sur les pierres blanches; en groupe, là, pour se rafraîchir.

7 Grouët d'inoubliables souvenirs; des printemps; des étés fleuris, des jolis bleuets, coquelicots, papaverettes, bris jaunes et beaux lisérés blancs. ~~oignons~~ - 2



Pendant

la guerre; à Grouët, nous étions au Cidme,

- Grouët a accueilli, toute une famille le jour où le pont du Boc a sauté. (maman cuisait le repas!...) .

Puis, nous avons vu des réfugiés, s'engouffrer dans ce chemin de terre; ils fuyaient la guerre, pour se mettre à l'abri avec leur famille; ils étaient belges. (plus tard, ils sont revenus voir!)



d'insolite; fût ce cavalier, soudain arrivé dans la cour: ~~un~~ déserteur, Un soldat Allemand; fuyant lui aussi la guerre; sur son beau cheval, roux ("Roudy").

- Parlant quelques mots de français. Il est resté, 2 ou 3 jours à Grouët, partageant nos repas; il dormait au grenier avec son fusil...

Après avoir repris ses esprits, il est reparti, au galop, avec "Roudy".

(Il disait pas bon l'Angleterre)

Charlotte Baranger



Sauvage

COMITÉ DES FÊTES

Huit ans déjà que le comité des fêtes est en action avec une bonne équipe de bénévoles qui se dévouent corps et âme, pour maintenir les manifestations dans le village, le but étant de réunir tous les villageois.

Voici le détail des fêtes de l'année 2013 :

- ♦ **Le concours de pétanque** : le beau temps n'était pas avec nous, malgré la présence de quelques joueurs qui ont résisté jusqu'à la finale : ils ont bravé la tempête, le froid, la pluie pour le plaisir de concourir. Finalement, chacun est reparti satisfait de la journée, avec un lot offert par le comité des fêtes et des associations extérieures au village.
- ♦ **Le repas en plein air** : les convives étaient toujours au rendez-vous pour ce bon repas en plein air, animé par un jeune prestidigitateur, qui en a épaté plus d'un, avec un formidable spectacle de close-up.
- ♦ **L'arbre de Noël** : exceptionnellement, la soirée a eu lieu à l'ancienne école d'Antogny le Tillac, en raison des travaux de la mairie. Merci aux parents qui se sont déplacés pour assister au spectacle des enfants qui étaient nombreux.



Au programme, une soirée animée par les Galoches de Farfadet de Sepmes avec « Cinq chansons dans un chaudron » : une petite souris bien malheureuse de se faire manger par Monsieur le hibou très vieux, mais rusée pour échapper au bouillon qu'il lui avait préparé.

Plus tard, le Père Noël est arrivé avec sa hotte pleine de cadeaux, distribués à tous les enfants présents, avant de repartir sur son traîneau...

Petits et grands ont été ravis de cette superbe animation, avec un goûter pour clore la soirée et partager de bons moments entre voisins et amis.

Nous tenons à signaler que le Comité des Fêtes demande beaucoup de disponibilité, de dynamisme et de bonne volonté !

Remerciements :

Nous tenons à remercier les habitants de Pussigny, mais aussi tous nos fidèles clients hors commune qui participent activement aux fêtes proposées et c'est un plaisir de les recevoir ; merci aussi aux nouveaux arrivants qui sont venus nous soutenir...

Nous remercions également tous les bénévoles qui nous aident à chaque manifestation.

De même, nous remercions la Municipalité qui met à disposition les terrains du domaine public et qui nous octroie une subvention que nous utilisons pour l'arbre de Noël, utilisée à bon escient, pour le spectacle, de plus en plus apprécié par la population.

La Présidente, Sandra ARNAULT et son équipe.

Savage



Tarifs de location de la salle des fêtes de Pussigny :

	Week-end		Vin d'honneur	1/2 journée
	<u>Personnes de la Commune</u>	<u>hors commune</u>	<u>tout le monde</u>	<u>tout le monde</u>
Loc. d'été (01.05 / 14.10) :	80 €	100 €	30 €	50 €
Loc. d'hiver (15.10 / 30.04) :	100 €	120 €	45 €	65 €

Demande d'une caution de 230 € à la réservation

Cette année Ports sur Vienne organise le repas intercommunal (le 22 février 2014).
Des conseillers municipaux passeront vous proposer des cartes à partir de fin janvier.

Naissances :



Louve BRAVARD le 24 avril
à Saint Benoit la Forêt

Tessa ÉLIOT le 10 mai
à Chambray-Lès-Tours

Agathe HURÉ DANIAU le 14 août
à Tours

ETAT CIVIL



Mariage:

Le 11 mai
Gaëlle DUBOIS et Yoann COURTOIS

Décès:

René DEVERGNE le 9 octobre à Ste Maure de Touraine
Germaine PERONNET le 20 décembre

Bienvenue aux nouveaux habitants de PUSSIGNY

Michel et Christine BARNY et leurs enfants

Claude CADEYNE

Nella DIEZ

Julien MOREAU et Linda POIGNAND

Romuald et Sophie REGNAULT et leurs enfants



Le Conseil Municipal tient à remercier
tout particulièrement les personnes
hors conseil qui ont participé à la ré-
alisation de ce journal. Quel que soit le
domaine, rédaction d'article, mise en

page ou correction, la tâche est tout
aussi difficile.

Vous avez quelques mois pour vous
exercer pour le prochain numéro.

A vos plumes Merci d'avance.



*Chemin de
Longeville*

Les numéros utiles

GENDARMERIE

17
Ste Maure 02 47 72 35 60



AMBULANCES



JARNOT - Marigny 02 47 58 31 13
CHAMPIGNY Ste Maure 02 47 65 68 06



POMPIERS

18

SAMU

15

ERDF

Service client 09 69 32 18 73
Dépannage 09 72 67 50 30

EAU

SIAEP La CROSSE 02 47 59 74 98

CULTE

messe à 9h45

2^{ème} dimanche de chaque mois



INFIRMIÈRES

Nouâtre 02 47 65 22 50

DDT Tours 02 47 70 80 90

TRÉSORIE Ste Maure 02 47 65 42 15

ASSAD Ste Maure 02 47 65 61 89

ASEPT Ste Maure 02 47 65 67 50

Agence postale communale

4 rue de la Cheuvretterie
Les Ormes 05 49 85 60 96

Magalie Dausset
vous accueille du
lundi au samedi de 9h30 à 12h



DÉCHETTERIE

Ports sur Vienne

Horaires d'ouverture

Lundi 14h à 19 h

Mercredi 8h à 12h

Samedi 8h à 12h

Noyant de Touraine 02 47 65 88 27

Collecte des ordures vendredi 13h30



MÉDECINS

ARQUEZ - La Celle 02 47 65 00 34

POUJOL - Les Ormes 05 49 85 61 09

KLING - Nouâtre 02 47 65 27 32

PHARMACIES



LE TROADEC - La Celle 02 47 65 03 98

MILLET - Nouâtre 02 47 65 20 28

GODARD - Les Ormes 05 49 85 60 66

KINÉSITHÉRAPEUTE

THION - Nouâtre 02 47 65 23 79



LES COMMERÇANTS ITINÉRANTS

Boulangers

M. BROUSSE 05 49 85 63 03
jeudi, samedi, dimanche

M. PERRAULT 05 49 85 61 75
tous les jours sauf lundi

Boucher

M. BARON 05 49 86 41 71
samedi



Le bourg



